

COMMUNAUTE EUROPEENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER
HAUTE AUTORITE

Exposé général

sur les

FINANCES DE LA COMMUNAUTE

pendant l'exercice

1961 - 1962



COMMUNAUTE EUROPEENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITE

Exposé général

sur les

FINANCES DE LA COMMUNAUTE

pendant l'exercice

1961 - 1962



NOTE INTRODUCTIVE

L'Exposé Général sur les finances de la Communauté pendant l'exercice 1961-1962 a pour objet, comme les années précédentes, de retracer - notamment par une série de tableaux - l'activité de la Communauté pendant la période considérée.

Le présent Exposé diffère très notablement de celui des années antérieures. En premier lieu, son plan a été modifié : le nombre de chapitres a été réduit afin de faire ressortir plus clairement les deux catégories fondamentales de l'activité de la C.E.C.A.

- celle qui est d'ordre budgétaire et qui est financée sur les fonds du prélèvement; elle donne lieu au Chapitre premier relatif à l'exécution du budget de l'exercice 1961-1962;
- et celle qui est d'ordre extra-budgétaire et ne s'accomplit pas avec le prélèvement; elle est l'objet du Chapitre II intitulé "Opérations d'emprunts, de garanties et de prêts".

Afin de résumer d'une manière synoptique l'action de la Communauté et de montrer quelle a été sa répercussion sur les réserves et provisions, le nouveau Chapitre III - dernier chapitre de l'Exposé - présente un compte de gestion de l'exercice ainsi que l'évolution des réserves et des provisions pendant ledit exercice.

Indépendamment de ces modifications de plan, le lecteur trouvera dans le présent Exposé quelques changements de présentation qui ne le surprendront d'ailleurs pas, puisque ce sont ceux-là même qui ont été expliqués dans le Budget pour le onzième exercice et qui traduisent les lignes de politique budgétaire qui ont été définies dans ce document.

Comme de coutume, les montants indiqués sont exprimés en unité de compte de l'Accord monétaire (AME), telle qu'elle est définie à l'article 24 de cet Accord. Il est rappelé que la valeur de cette

unité de compte est de 0,88867088 grammes d'or fin et correspond à la valeur actuelle du dollar américain (USA).

La contre-valeur de l'unité de compte AME dans les différentes devises nationales s'établit comme suit :

1 unité de compte AME = DM	4,--
= FB	50,--
= NF	4,93706
= Lit.	625,--
= Flux.	50,--
= Hfl.	3,62
= FS	4,37282

PLAN DE L'EXPOSE

		<u>Pages</u>	
Chapitre	I	Exécution du budget de l'exercice 1961-1962	7
		Section 1 - Généralités	7
		Section 2 - Analyse des besoins	8
		Section 3 - Analyse de la couverture des besoins	15
Chapitre	II	Opérations d'emprunts, prêts et garanties	21
Chapitre	III	Compte de gestion et Evolution des avoirs de la Haute Autorité au cours de l'exercice et situation au 30 juin 1962	27
<u>Annexes</u>	:	Situation au 30/6/1962 des crédits de réadaptation Situation au 30/6/1962 des crédits de recherches Bilan au 30/6/1962 Recettes et dépenses au 30/6/1962	

SOMMAIRE DES TABLEAUX

<u>Tableau</u>		<u>Pages</u>
I	Besoins et couverture des dits besoins pour l'exercice 61/62	7
II	Analyse des dépenses administratives	8
III	Autres dépenses	9
IV	Réadaptation : engagements nouveaux de l'exercice	10
V	Recherches techniques et économiques : engagements nouveaux de l'exercice	12
VI	Ventilation des recettes du prélèvement par pays et par groupe de produits	15
VII	Opérations de mise en surséance temporaire des droits du prélèvement	16
VIII	Tonnages et valeurs imposables au titre du prélèvement	17
IX	Ventilation par pays des déclarations effectuées au titre du prélèvement	17
X	Ventilation par produits des déclarations effectuées au titre du prélèvement	18
XI	Produits des amendes et majorations pour retard	20
XII	Emprunts émis	21
XIII	Prêts accordés pour le financement d'investissements industriels	22
XIV	Situation en devises des prêts sur fonds d'emprunts pour le financement de la construction de maisons ouvrières	23
XV	Répartition géographique des prêts sur fonds d'emprunts pour le financement de la construction de maisons ouvrières	23
XVI	Prêts accordés sur la réserve spéciale pour le financement de la construction de maisons ouvrières	24
XVII	Prêts accordés sur la provision pour recherches techniques et économiques, pour le financement de la construction de maisons ouvrières	24
XVIII	Récapitulation des prêts accordés pour le financement de la construction de maisons ouvrières	25
XIX	Autres prêts	25
XX	Compte de gestion	27
XXI	Evolution des provisions non susceptibles d'être utilisées pour la couverture des dépenses budgétaires	28
XXII	Evolution des provisions susceptibles d'être utilisées pour la couverture des dépenses budgétaires	29

Chapitre I.- EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE 1961 - 1962

SECTION I - GENERALITES

L'exécution du budget de la Communauté pour l'exercice 1961-1962 est résumée dans le tableau suivant. Elle est comparée avec les chiffres de l'exercice précédent et les prévisions budgétaires de l'exercice.

Besoins et couverture des différents besoins pour l'exercice 1961 - 1962

TABLEAU I

(en milliers d'unités de compte AME)

Besoins	1960/61 Réali- sations	1961/1962		Couverture	1960/61 Réali- sations	1961/1962	
		Prévi- sions	Réali- sations			Prévi- sions	Réali- sations
1. Dépenses administratives	11 920	14 180	13 391	1. Produit du prélèvement	32 789	27 900	28 246
2. Autres dépenses				2. Autres revenus			
a) Frais bancaires	- 7	-	97	a) Revenus d. placements			
b) Frais d'emprunts	1 547	-	1 333	- Revenus de l'exercice	6 368	6 500	7 494
c) Virement complémentaire au fonds d. pensions	-	2 000	-	- Rentrées exception.	-	-	2 356
3. Réadaptation				b) Intérêts de prêts s/ fonds non empruntés	426	-	519
Virement à la provision pour engagements nouveaux de l'exercice	(1) 18 353	8 500	3 252	c) Récupérat. de frais d'émissions d'emprunts	486	-	675
4. Recherche				d) Recettes diverses de caractère administratif	461	450	282
a) Virement à la provision pour engagements nouveaux de l'exercice	(1) 2 272	24 260	6 816	e) Recettes diverses	12	50	39
b) Complément réserve conjoncturelle	-	-	1 574	f) Réévaluation des avoirs	6 417	-	-
5. Virement au poste engagements conditionnels	-	-	2 000	3. Anticipation sur recettes futures pour couverture d'engagements nouveaux de l'exercice	-	9 260	-
6. Dotation au fonds de garantie	-	-	-	4. Reprise au Solde non affecté	-	11 280	-
7. Dotation à la réserve spéciale	7 601	6 500	10 343				
	41 686	55 440	38 806				
8. Solde non affecté	5 273	-	805				
	46 959	55 440	39 611		46 959	55 440	39 611

(1) Rappelons que les virements effectués en 1960-1961 ne correspondent pas aux engagements nouveaux pris pendant cet exercice, comme c'est le cas maintenant, ainsi qu'il a été exposé dans les lignes de politique budgétaire contenues dans le Budget pour le onzième exercice; il s'agissait alors de virements d'ordre forfaitaire.

Les chiffres 1960-1961, comparables à ceux mentionnés pour 1961-1962, sont :

- en matière de réadaptation 2 342 000 u.c. AME
- en matière de recherche 379 000 u.c. AME

SECTION 2 - ANALYSE DES BESOINS

1) Besoins pour dépenses administratives de la Communauté

Le tableau ci-après donne une ventilation des dépenses administratives de la Communauté (dépenses de la Haute Autorité, y compris sa quote-part dans les dépenses afférentes aux services communs et aux Institutions Communes aux trois Communautés.

Analyse des dépenses administratives

TABLEAU II

(en milliers d'unités de compte AME)

	Exercice 1960 - 1961	Exercice 1961 - 1962
<u>A - HAUTE AUTORITE</u>		
1. Traitements - Indemnités - Charges sociales	5 847	6 029
2. Frais de fonctionnement		
a) dépenses de matériel d'équipement	939	961
b) dépenses de publication	159	194
c) frais de mission d'experts, de représentation, etc...	819	905
3. Dépenses diverses	343	564
4. Services communs	1 490	1 636
5. Dépenses extraordinaires	2	130
Total Haute Autorité	9 599	10 419
B - ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE	1 127	1 598
C - CONSEIL DE MINISTRES (1)	847	1 041
D - COUR DE JUSTICE	347	333
	11 920	13 391

Il est rappelé que la Haute Autorité et les autres Institutions de la Communauté publient chaque année un rapport sur leurs dépenses administratives. Pour tous détails complémentaires nous nous permettons de renvoyer le lecteur à ces différents rapports.

(1) Y compris les sommes versées au Commissaire aux comptes soit:

46 000 unités de compte AME pour l'exercice 1961-1962, contre
45 000 unités de compte AME pour l'exercice 1960-1961

2) Autres dépenses

TABLEAU III

(en milliers d'unités de compte AME)

	Exercice 1960 - 1961	Exercice 1961 - 1962
a) Frais bancaires, différences de change	- 7	97
b) Frais d'emprunts	1 547	1 333
	1 540	1 430

a) Pendant l'exercice 1960 - 1961 les différences de change avaient été favorables à la Haute Autorité et avaient plus que compensé les frais bancaires. Pendant le présent exercice, ces différences ont été en sens inverse; quant aux frais bancaires, ils se sont quelque peu accrus en raison de l'augmentation du portefeuille.

b) Ces frais concernent les emprunts émis pendant l'exercice; le chapitre II indique dans son tableau XII le montant de ces emprunts et les devises dans lesquelles ils ont été contractés.

3) Besoins pour engagements nouveaux de l'exercice en matière de réadaptation

Les engagements nouveaux de l'exercice en matière de réadaptation se sont élevés à 3 252 000 u.c. AME. Ce montant relativement faible ne doit pas faire penser que les problèmes de réadaptation ont perdu de leur importance. Il s'agit seulement d'un léger décalage dans le temps: pendant le mois de juillet, par exemple, ont été prises un certain nombre de décisions dont il était pensé qu'elles interviendraient avant la fin de l'exercice; leur montant global se monte à 2 180 000 u.c. AME et concerne environ 6 000 ouvriers.

Les engagements nouveaux de l'exercice sont tous fondés sur l'application de l'article 56 du Traité instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Le tableau ci-après ventile par entreprise et par pays les nouvelles aides accordées au cours de l'exercice écoulé. Il mentionne également, à titre indicatif, pour chaque cas de réadaptation, le nombre de travailleurs susceptibles de bénéficier desdites aides (il s'agit là généralement d'un chiffre maximum).

Réadaptation - Engagements nouveaux de l'exercice 1961 - 1962

TABLEAU IV

(en milliers d'unités de compte AME)

	Nouvelles aides accordées durant l'exercice 1961/1962	Nombre de travailleurs bénéficiaires
ALLEMAGNE		
Charbonnages :		
Mine de Klosterbusch	250	986
Mine Alter Hellweg	187	1 440
Mine de Geitling	15	47
Mine de Schattbach	19	60
Mine Agricola II	15	66
Mine de Westholt	6	22
Mine de Borbachtal	6	25
Mine de Bruchstrasse	425	1 700
Mine de Esborn	19	87
	942	4 433
Mines de Fer :		
Mine de Barbecke	19	84
Mine de Neue Haardt	56	299
Mine de Porta	50	281
Mine de Echte	13	68
Mine de Heinrichsegen et Laubach	45	242
	183	974

	Nouvelles aides accordées durant l'exercice 1961/1962	Nombre de travailleurs bénéficiaires
Cokerie :		
Mont Cenis	44	163
Total ALLEMAGNE	1 169	5 570
BELGIQUE		
Charbonnages :		
Mine de Maurage	400	2 420
Total BELGIQUE	400	2 420
FRANCE		
Charbonnages :		
Houillères Bassin d'Auvergne	1 013	1 400
Houillères Bassin de Lorraine	202	600
Mine de Montagny	3	19
Mines du Bourbonnais	47	163
	1 265	2 182
Mines de Fer :		
Mine de May sur Orne	97	330
Mine de Chaze Henry	131	253
Mine de Lesquerde	4	10
Mine de Escoums	22	43
Mine de St Remy sur Orne	17	30
Mine de Dielette	76	155
Mine d'Ayuta	15	26
	362	847
Cokerie :		
Decazeville	56	79
Total FRANCE	1 683	3 108
Total C O M M U N A U T E	3 252	11 098

4 a) Besoins pour engagements nouveaux de l'exercice en matière de recherches techniques et économiques.

Les engagements nouveaux de l'exercice en matière de recherches techniques et économiques se sont élevés durant l'exercice à 6 816 000 u.c. AME. Ces nouveaux engagements sont fondés sur l'application de l'article 55 du Traité instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Le tableau ci-après ventile par catégorie et par objet de recherche les nouvelles aides accordées au cours de l'exercice écoulé. Il mentionne également pour chaque recherche le pourcentage d'intervention de la Haute Autorité dans le coût global de chaque projet de recherche.

Recherches techniques et économiques -
Engagements nouveaux de l'exercice 1961/1962

TABLEAU V

(en milliers d'unités de compte AME)

	Nouvelles aides accordées du- rant l'exercice 1961/1962 (1)	Pourcentage d'in- tervention de la Haute Autorité dans le coût glo- bal de chaque projet
Sidérurgie :		
Automation d'une bande d'agglomération des mi- nerais de fer	527	72,5 %
Automation des laminoirs réversibles	1 260	70 %
	1 787	-
Minerais :		
Enrichissement par flotta- tion des minerais de fer sillicatés	330	65 %
à reporter	2 117	

(1) A l'exclusion des aides intervenues en exécution des programmes cadres. Ces aides en effet n'ont pas constitué des besoins d'exercice. C'est le programme lui-même qui a été considéré comme tel et dont le montant a été viré à la provision lors de la décision le concernant.

	Nouvelles aides accordées durant l'exercice 1961/1962	Pourcentage d'intervention de la Haute Autorité dans le coût global de chaque projet
report :	2 117	
Charbon :		
Recherches sur les dégagements instantanés de gaz dans les mines de houille	374	74 %
Publication sur les recherches géologiques dans les bassins de la Ruhr et d'Aix-la-Chapelle	7	47,62%
Recherches sur les gisements et les dégagements de méthane dans les mines de houille	1 228	70 %
Mécanisation complète du soutènement en taille dans les mines de charbon	550	58 %
Abatteuse entièrement mécanique pour gisements de houilles dérangés	387	70 %
Recherches sur l'utilisation rationnelle du coke et du charbon afin de faciliter l'écoulement des combustibles solides	790	70 %
Recherches sur le tirage dans les cheminées des grands immeubles d'habitation	83	60 %
Recherche sur la pollution atmosphérique due à la combustion dans les installations de chauffage de charbon à haute teneur en matières volatiles	13	65 %
Recherche sur le stockage du charbon en silos	140	70 %
Mise au point et essai d'un emballage de charbon domestique conditionné pour le chargement direct dans le foyer	122	65 %
	3 694	-
Sociales :		
Suppression de la pollution atmosphérique par dépoussiérage avant combustion des fumées roses de convertisseur	1 000	50 %
Deuxième programme expérimental de construction de maisons ouvrières (rectification)	5	-
	1 005	-
Total COMMUNAUTE	6 816	

4 b) Virement complémentaire à la réserve conjoncturelle.

Un virement de 1,574 million d'unités de compte AME a par ailleurs été effectué à la provision afin de porter à 3 millions u.c. AME son montant disponible, montant qui, on le sait (voir lignes de politique budgétaire définies dans le Budget pour le 11e exercice) constitue une réserve conjoncturelle destinée à faire face aux dépenses exceptionnelles pouvant résulter d'une mauvaise conjoncture.

5) Virement au poste engagements conditionnels.

Ce poste représente l'insuffisance probable, de 2 000 000 u.c. AME, du fonds des pensions à la suite de la mise en oeuvre de nouvelles dispositions en matière de Statut du Personnel. Il a été créé dans l'attente de l'évaluation actuarielle et des décisions de l'autorité budgétaire.

6) Dotation au fonds de garantie.

Le montant du fonds de garantie fixé à 100 millions d'u.c. AME ayant été atteint au cours des exercices antérieurs, aucune dotation n'a été faite durant l'exercice 1961 - 1962.

7) Dotation à la réserve spéciale.

La dotation à la réserve spéciale pour l'exercice 1961-1962 s'élève à 10 343 000 u.c. AME. Ce montant représente dans sa presque-totalité le revenu des placements encaissés pendant l'exercice. L'évolution de la réserve spéciale apparaît au tableau XXI.

8) Solde non affecté.

L'exédent des revenus sur les besoins s'est élevé à 805 000 u.c. AME pendant l'exercice 1961-1962.

SECTION 3 - ANALYSE DE LA COUVERTURE DES BESOINS

1) Produits du prélèvement.

Pour l'exercice 1961 - 1962, le taux de prélèvement a été fixé à 0,30 % (décision Haute Autorité, no 8/61 du 14/6/61) contre 0,35 % pour l'exercice précédent.

Les valeurs moyennes des produits n'ont pas subi de modification. Les tableaux qui suivent appartiennent à deux rubriques distinctes :

A - Les tableaux VI et VII concernent les encaissements effectués pendant l'exercice 1961 - 1962 ainsi que ceux qui auraient dû avoir lieu pendant cette période, mais qui ont été mis en surséance temporaire.

B - Les tableaux VIII, IX et X concernent les productions déclarées de l'exercice 1961 - 1962.

Entre la déclaration de production d'un mois donné et la date limite de paiement des prélèvements afférents à cette production, il existe un délai de un mois et cinq jours. Ce délai explique que les chiffres repris dans les trois derniers tableaux ne soient pas la correspondance intégrale des chiffres relatifs aux encaissements qui apparaissent dans les deux premiers tableaux, et qui eux correspondent aux productions déclarées de juin 1961 à mai 1962.

Toutefois la différence est insignifiante. Les tonnages ou pourcentages mentionnés dans ces tableaux représentent donc aussi une ventilation adéquate des recettes de l'exercice.

A - Encaissements réalisés ou différés pendant l'exercice

Ventilation des recettes du prélèvement par pays et par groupe de produits

TABLEAU VI

(en milliers d'unités de compte AME)

P a y s	Charbon		Acier		Totaux	
	Exercice 1960/61	Exercice 1961/62	Exercice 1960/61	Exercice 1961/62	Exercice 1960/61	Exercice 1961/62
Allemagne	6 471	5 510	10 699	8 778	17 170	14 288
Belgique	911	892	1 764	1 685	2 675	2 577
France	1 885	1 860	5 580	4 487	7 465	6 347
Italie	24	24	3 130	3 005	3 154	3 029
Luxembourg	-	-	1 027	887	1 027	887
Pays-Bas	520	444	778	674	1 298	1 118
COMMUNAUTE	9 811	8 730	22 978	19 516	32 789	28 246

La diminution de 4 543 000 u.c. AME, soit 13,85 %, observée dans les encaissements de l'exercice 1961 - 1962, par rapport à ceux de l'exercice 1960 - 1961, est due essentiellement à la réduction volontaire du taux de prélèvement qui est passé de 0,35 pour l'exercice précédent à 0,30 pour l'exercice 1961-1962. Cette réduction du taux de prélèvement a, par elle-même, entraîné une baisse d'environ 3 700 000 u.c. AME dans les rentrées de prélèvement.

Le reliquat provient d'une légère réduction de production des produits charbonniers et sidérurgiques dans la Communauté :

- a) pour le charbon : 217,2 millions de tonnes imposables pour l'exercice 1961 - 1962 contre 228,6 pour l'exercice 1960 - 1961, soit une diminution de 11,4 millions de tonnes, c'est-à-dire 4,98 %.

A noter toutefois que cette diminution de production a été, dans une certaine mesure, compensée par une liquidation partielle des stocks de houille pour lesquels le prélèvement avait été mis en surséance temporaire.

- b) pour la sidérurgie : 125,8 millions de tonnes imposables pour l'exercice 1961-1962 contre 128,3 millions de tonnes pour l'exercice 1960 - 1961, soit une diminution de 2,5 millions de tonnes, c'est-à-dire 1,95 %.

Si l'on tient compte des délais prévus par les décisions réglementaires pour le paiement du prélèvement (en l'occurrence expirant le 4 juillet au soir) les restes à recouvrer de l'exercice s'élevaient à 14 555 u.c. AME, soit 0,0051 % des montants déclarés.

Opération de mise en surséance temporaire des
droit du prélèvement

TABLEAU VII

(en milliers d'unités de compte AME)

P a y s	Encaissements différés au 30/6/1961	Paiements différés pour accroissement de stocks	Montants exigibles pour diminutions de stocks	Encaissements différés au 30/6/1962 (I+II)-III
	I	II	III	
Allemagne	558,2	127,1	206,1	479,2
Belgique	202,8	3,6	142,2	64,2
France	316,9	35,9	110,3	242,5
Pays-Bas	25,3	3,1	25,1	3,3
COMMUNAUTE	1 103,2	169,7	483,7	789,2

B - Production déclarées pour l'exercice

Tonnages et valeurs imposables au titre du prélèvement

TABLEAU VIII

	Exercice 1960-1961	Exercice 1961-1962
1. <u>Tonnages imposables</u> (en millions de tonne)		
Briquettes et semi-coke de lignite	15,8	15,8
Houille (1)	212,8	201,4
Fonte	3,7	4,-
Acier Thomas en lingots	36,3	35,4
Acier en lingots (autre que Thomas)	36,7	35,7
Produits finis et finaux sidérurgiques	51,6	50,7
2. <u>Valeurs imposables</u> (2) (en milliards d'unités de compte AME)	9,37	9,11

(1) Ce tonnage représente l'extraction de houille pendant chaque exercice augmentée des quantités dont le prélèvement est devenu exigible à la suite des reprises de stock et diminuée des quantités stockées pendant l'exercice.

(2) Les valeurs imposables pour les charbonnages sont constituées par la valeur de la production de l'exercice et celle des stocks repris au cours de celui-ci, déduction faite de la valeur des quantités stockées.

Ventilation par pays des déclarations effectuées au titre
du prélèvement (1)

TABLEAU IX

en %

P a y s	Exercice 1960-1961	Exercice 1961-1962
Allemagne	52,4	50,8
Belgique	8,2	8,7
France	22,7	22,6
Italie	9,6	10,8
Luxembourg	3,1	3,2
Pays-Bas	4,0	3,9
COMMUNAUTE	100,0	100,0

(1) Il s'agit ici des déclarations mensuelles portant sur les seules productions soumises au prélèvement (déduction faite de celles afférentes aux tonnages ayant bénéficié des mesures de surséance temporaires ou générateurs d'un prélèvement inférieur à 40 u.c.AME).

Ventilation par produits des déclarations effectuées au titre de prélèvement

TABLEAU X

en %

	Exercice 1960 - 1961	Exercice 1961 - 1962
<u>Charbon</u>		
1) Houille	29,0	28,3
2) Briquettes de lignite et semi-coke de lignite	1,3	1,4
	30,3	29,7
<u>Acier</u>		
3) Fonte	2,1	2,3
4) Acier Thomas en lingots	19,2	19,3
5) Autres aciers en lingots	32,6	32,7
6) Produits finis et finaux sidérurgiques	15,8	16,0
	69,7	70,3
	100,0	100,0

La part revenant à l'acier dans le total des déclarations est encore en légère progression. Depuis l'exercice 1953 - 1954 elle est passée de 51 % à 70,3 % du total des déclarations effectuées au titre du prélèvement. La progression toutefois s'est ralentie ces dernières années. De 2,3 % pour l'exercice 1959 - 1960, elle est tombée à 1,4 % pour l'exercice 1960 - 1961 pour n'être que de 0,6 % pour l'exercice 1961 - 1962.

2) Autres revenus.

a) Revenus des placements

- Revenus de l'exercice :

Les intérêts sur dépôts et les revenus des titres en portefeuille ainsi que les profits réalisés sur vente de titres se sont élevés au cours de l'exercice 1961 - 1962 à 7 494 000 u.c. AME contre 6 625 000 u.c. AME pendant l'exercice précédent.

- Revenus exceptionnels :

Les revenus exceptionnels durant l'exercice écoulé se sont élevés à 2 356 000 u.c. AME. Ce montant correspond à des bonifications d'intérêts sur dépôts courus et échus pendant les exercices antérieurs et qui étaient demeurés bloqués conventionnellement jusqu'à l'exercice 1961 - 1962.

b) Intérêts sur prêts provenant de fonds non empruntés.

Les intérêts de prêts consentis sur fonds propres se sont élevés pour l'exercice 1961 - 1962 à 519 000 u.c. AME contre 426 000 u.c. AME pour l'exercice écoulé.

c) Récupération des frais d'émissions d'emprunts.

Le montant de cette récupération s'élève pour l'exercice 1961 - 1962 à 675 000 u.c. AME contre 486 000 u.c. AME pour l'exercice précédent. Nous rappelons qu'au moment de l'émission de ses emprunts, la Haute Autorité paie sur ses fonds budgétaires les frais y afférents; ces frais sont ultérieurement récupérés sur les entreprises bénéficiaires. Le montant des récupérations d'un exercice représente le solde positif du service des prêts sur celui des emprunts correspondants et les commissions perçues par la Haute Autorité sur ses opérations de garantie.

d) Recettes diverses de caractère administratif.

1960 - 1961	461 000 u.c. AME
1961 - 1962	282 000 u.c. AME

Le montant de 282 000 u.c. AME des recettes diverses est constitué de :

242 000 u.c. AME	- Facturations aux autres Institutions Européennes pour cessions de services et fournitures
11 000 u.c. AME	- Ventes de matériel divers
21 000 u.c. AME	- Ventes de publications
8 000 u.c. AME	- Récupérations de frais administratifs

282 000 u.c. AME

e) Divers.

Ce poste comprend uniquement les amendes et majorations de retard. Le tableau ci-dessous en donne la comparaison avec l'exercice précédent.

Les amendes perçues pendant l'exercice ont toutes été infligées pour violation de l'article 60 du Traité.

On se réjouira de l'amélioration que révèle la diminution des majorations que la Haute Autorité perçoit en cas de retard dans le versement du prélèvement.

Produits des amendes et majorations pour retard

TABLEAU XI

(en unités de compte AME)

	1960-1961	1961-1962
Amendes		
Industries charbonnières	1 000	-
Industries sidérurgiques	10 400	39 200
	11 400	39 200
Majorations pour retard		
Industries charbonnières	633,10	66,58
Industries sidérurgiques	292,67	63,50
	925,77	130,08
Total COMMUNAUTE	12 325,77	39 330,08

Chapitre II.- OPERATIONS D'EMPRUNTS, PRETS ET GARANTIES

A - EMPRUNTS :

TABLEAU XII

(en milliers d'unités de compte AME)

Devises em- pruntées	Situation au 30 juin 1961			Opérations de l'exercice		Situation au 30 juin 1962		
	Montant initial des emprunts	Amor- tisse- ments	Montant restant dû	Nouveaux em- prunts	Amortis- sements sur em- prunts anté- rieure- ment contrac- tés	Montant initial des em- prunts	Amor- tisse- ments	Montant restant dû
U.S. \$	220 000	24 100	195 900	25 000	11 800	245 000	35 900	209 100
D.M.	13 244	1 596	11 648	-	469	13 244	2 065	11 179
FB	4 400	466	3 934	-	128	4 400	594	3 806
Flux.	4 100	100	4 000	8 000	-	12 100	100	12 000
FS	13 492	-	13 492	524	-	14 016	-	14 016
Hfl.	2 762	-	2 762	13 812	-	16 574	-	16 574
COMMUNAUTE	257 998	26 262	231 736	47 336	12 397	305 334	38 659	266 675

B - PRETS

1. Prêts pour le financement d'investissements industriels

TABLEAU XIII

a) Situation en devises des prêts accordés

(en milliers d'unités de compte AME)

Devises prêtées	Situation au 30 juin 1961			Opérations de l'exercice			Situation au 30 juin 1962		
	Montant initial des prêts	Amortissements	Montant restant dû	Nouveaux prêts	Amortissements s/prêts de l'exercice	Amortissements s/prêts antérieurement accordés	Montant initial des prêts	Amortissements	Montant restant dû
U.S. \$	219 000	23 434	195 566	11 000	-	11 466	230 000	34 900	195 100
F.S.	13 492	-	13 492	524	-	-	14 016	-	14 016
Hfl.	552	-	552	11 243	-	-	11 795	-	11 795
FB	-	-	-	73	2	-	73	2	71
Flux.	-	-	-	6 400	-	-	6 400	-	6 400
COMMUNAUTE	233 044	23 434	209 610	29 240	2	11 466	262 284	34 902	227 382

b) Répartition géographique des prêts accordés

Allemagne	122 806	15 340	107 466	24 554	-	7 539	147 360	22 879	124 481
Belgique	21 000	1 750	19 250	1 934	-	476	22 934	2 226	20 708
France	55 446	3 714	51 732	73	2	1 748	55 519	5 464	50 055
Italie	33 700	2 538	31 162	2 279	-	1 703	35 979	4 241	31 738
Luxembourg	92	92	-	400	-	-	492	92	400
COMMUNAUTE	233 044	23 434	209 610	29 240	2	11 466	262 284	34 902	227 382

II. Prêts pour le financement de la construction
de maisons ouvrières

1. Prêts accordés sur fonds d'emprunts

TABLEAU XIV

(en milliers d'unités de compte AME)

Devises prêtées	Situation au 30 juin 1961			Opérations de l'exercice	Situation au 30 juin 1962		
	Montant initial des prêts	Amor- tisse- ments	Montant restant dû		Montant initial des prêts	Amor- tisse- ments	Montant restant dû
U.S. \$	1 000	666	334	334	1 000	1 000	-
D.M.	13 244	1 595	11 649	470	13 244	2 065	11 179
FB	4 400	540	3 860	125	4 400	665	3 735
Flux.	4 100	100	4 000	-	4 100	100	4 000
COMMUNAUTE	22 744	2 901	19 843	929	22 744	3 830	18 914

Les prêts accordés pour la construction de maisons ouvrières sur fonds d'emprunts se répartissent géographiquement suivant le tableau ci-dessous :

TABLEAU XV

(en milliers d'unités de compte AME)

Pays	Situation au 30 juin 1961				Opérations de l'exercice	Situation au 30 juin 1962				
	Montant initial des prêts		Amor- tisse- ments	Montant restant dû		Amortisse- ments s/prêts anté- rieure- ment accordés	Montant initial des prêts		Amor- tisse- ments	Montant restant dû
	Accor- dés	Versés					Accor- dés	Versés		
Allemagne	13 244	13 244	1 595	11 649	470	13 244	13 244	2 065	11 179	
Belgique	7 900	7 900	540	7 360	125	7 900	7 900	665	7 235	
France	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Italie	1 000	1 000	666	334	334	1 000	1 000	1 000	-	
Pays-Bas	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Luxembourg	600	600	100	500	-	600	600	100	500	
COMMUNAUTE	22 744	22 744	2 901	19 843	929	22 744	22 744	3 830	18 914	

2. Prêts sur la réserve spéciale

TABLEAU XVI

(en milliers d'unités de compte AME)

Pays	Situation au 30 juin 1961				Opérations de l'exercice			Situation au 30 juin 1962			
	Montant initial des prêts		Amortissements	Montant restant dû	Nouveaux prêts		Amortissements s/prêts accordés	Montant initial des prêts		Amortissements	Montant restant dû
	Accordés	Versés			Accordés	Versés		Accordés	Versés		
Allemagne	16 553	16 553	357	16 196	7 650	6 343	330	24 203	22 896	687	22 209
Belgique	912	912	8	904	-	-	4	912	912	12	900
France	3 128	3 128	20	3 108	8 102	5 064	31	11 230	8 192	51	8 141
Italie	916	596	-	596	2 548	1 920	2	3 464	2 516	2	2 514
Pays-Bas	1 727	1 727	111	1 616	-	-	36	1 727	1 727	147	1 580
Luxembourg	508	508	-	508	400	400	-	908	908	-	908
COMMUNAUTÉ	23 744	23 424	496	22 928	18 700	13 727	403	42 444	37 151	899	36 252

3. Prêts accordés à titre de RECHERCHES TECHNIQUES et ECONOMIQUES

TABLEAU XVII

(en milliers d'unités de compte AME)

Pays	Situation au 30 juin 1961				Opérations de l'exercice			Situation au 30 juin 1962			
	Montant initial des prêts		Amortissements	Montant restant dû	Nouveaux prêts		Amortissements s/prêts antérieurement accordés	Montant initial des prêts		Amortissements	Montant restant dû
	Accordés	Versés			Accordés	Versés		Accordés	Versés		
Allemagne	1 295	1 295	17	1 278	-	-	13	1 295	1 295	30	1 265
Belgique	450	450	-	450	-	-	5	450	450	5	445
France	671	671	-	671	-	-	12	671	671	12	659
Italie	225	225	-	225	-	-	4	225	225	4	221
Pays-Bas	239	239	-	239	-	-	4	239	239	4	235
Luxembourg	75	75	-	75	-	-	-	75	75	-	75
COMMUNAUTÉ	2 955	2 955	17	2 938	-	-	38	2 955	2 955	55	2 900

4. Total des prêts accordés pour la construction
des maisons ouvrières

TABLEAU XVIII

(en milliers d'unités de compte AME)

Pays	Situation au 30 juin 1961				Opérations de l'exercice			Situation au 30 juin 1962			
	Montant initial des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû	Nouveaux prêts		Amor-tisse-ments s/prêts antérieurement accordés	Montant initial des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû
	Accor-dés	Versés			Accor-dés	Versés		Accor-dés	Versés		
Alle-magne	31 092	31 092	1 969	29 123	7 650	6 343	813	38 742	37 435	2 782	34 653
Bel-gique	9 262	9 262	548	8 714	-	-	134	9 262	9 262	682	8 580
France	3 799	3 799	20	3 779	8 102	5 064	43	11 901	8 863	63	8 800
Italie	2 141	1 821	666	1 155	2 548	1 920	340	4 689	3 741	1 006	2 735
Pays-Bas	1 966	1 966	111	1 855	-	-	40	1 966	1 966	151	1 815
Luxem-bourg	1 183	1 183	100	1 083	400	400	-	1 583	1 583	100	1 483
COMMU-NAUTE	49 443	49 123	3 414	45 709	18 700	13 727	1 370	68 143	62 850	4 784	58 006

III. Autres prêts divers

TABLEAU XIX

(en milliers d'unités de compte AME)

	Situation au 30 juin 1961				Opérations de l'exercice		Situation au 30 juin 1962			
	Montant initial des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû	Prêts versés	Amor-tisse-ments s/prêts antérieurement accordés	Montant initial des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû
	Accor-dés	Versés					Accor-dés	Versés		
A. Prêts au titre de la réadaptation (1)	5 652	5 399	-	5 399	221	41	5 652	5 620	41	5 579
B. Construction de l'Ecole européenne de Luxb.	720	720	339	381	-	381	720	720	720	-
	6 372	6 119	339	5 780	221	422	6 372	6 340	761	5 579

(1) Ce terme étant utilisé dans son sens large. Il s'agit d'un prêt pour relogement de travailleurs d'un montant de 292 000 u.c. AME et d'un prêt pour aide au stockage d'un montant de 5 287 000 u.c. AME.

C - Opérations de garantie

Ces opérations s'élèvent à 30 010 468,17 u.c. AME.

Cette somme représente le montant dû par les entreprises de la Communauté sur des emprunts contractés par elles avec la garantie de la Haute Autorité.

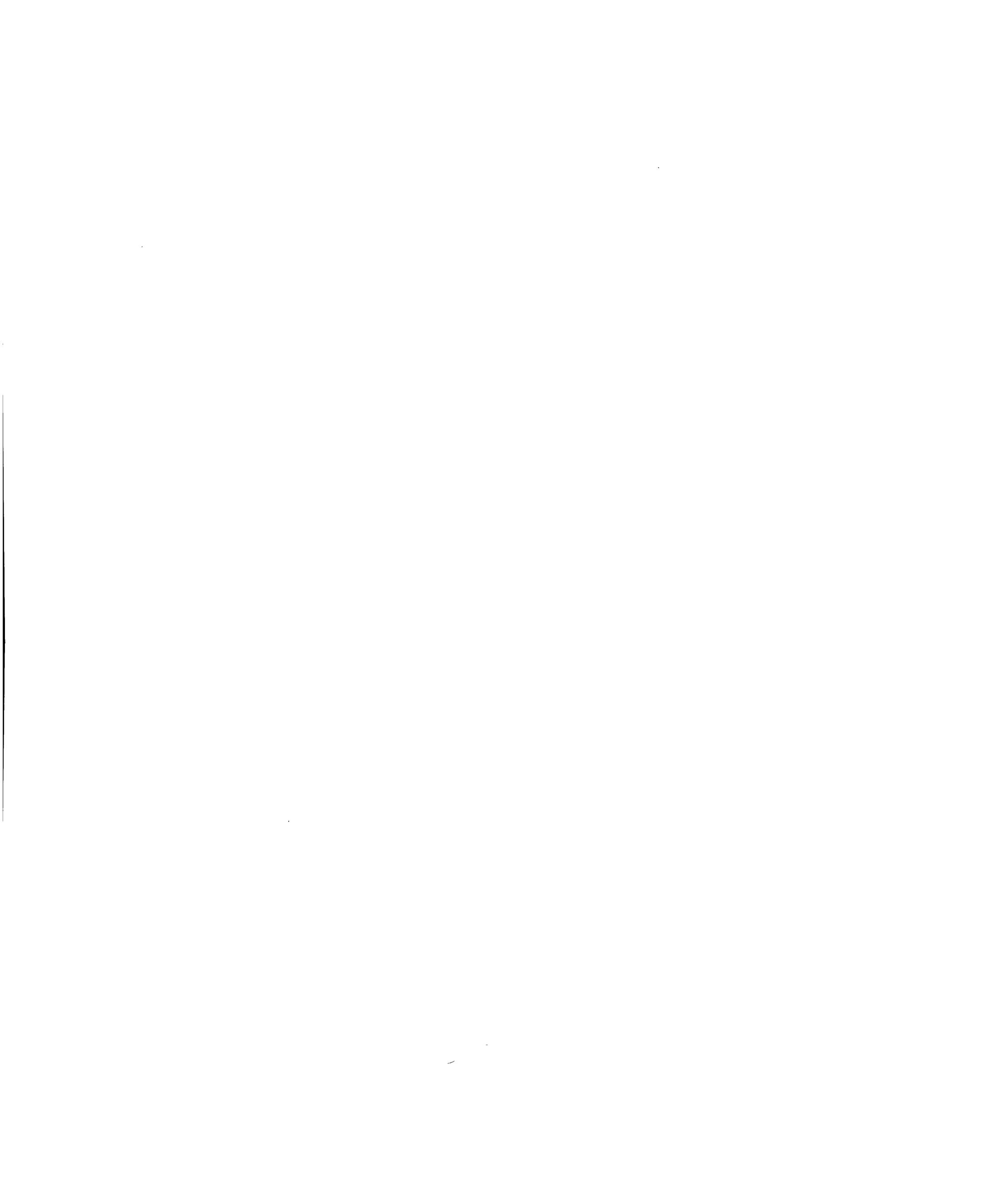
Chapitre III.- COMPTE DE GESTION ET EVOLUTION DES AVOIRS DE LA HAUTE AUTORITE
AU COURS DE L'EXERCICE ET SITUATION AU 30 JUIN 1962

COM P T E D E G E S T I O N

TABLEAU XX

(en milliers u.c. AME)

E M P L O I S				R E S S O U R C E S			
<u>I. DEPENSES DE L'EXERCICE</u>				<u>I. RECETTES DE L'EXERCICE</u>			
1. Dépenses administratives		13 391		1. Prélèvement			28 246
2. Autres dépenses				2. Autres revenus			
a) Frais bancaires	97			a) Revenus des placements			
b) Frais d'emprunts	1 333	1 430		- Revenus de l'exercice	7 494	9 850	
3. Aides financières				- Rentrées exceptionnelles	2 356		
a) Dépenses de réadaptation	1 988			b) Intérêts de prêts sur fonds non empruntés		519	
b) Dépenses de recherches	4 361	6 349		c) Récupération de frais d'émission d'emprunts		675	
4. Dépenses de pensions		195	21 365	d) Recettes diverses de caractère administratif		282	
				e) Recettes diverses		39	11 365
				3. Recettes du fonds des pensions			
				a) Participation Haute Autorité et fonction.		1 484	
				b) Intérêts du fonds des pensions		315	1 799
							41 410
<u>II. DOTATIONS ET AFFECTATIONS</u>				<u>II. MONTANTS PROVISIONNES DEVENUS LIBRES</u>			
1. Réserve spéciale	10 343			<u>D'AFFECTATION PAR DIMINUTION D'ENGAGEMENTS</u>			
2. Réadaptation	3 252			a) à la suite de leur exécution			
3. Recherches	8 390			1. Réadaptation			
4. Engagements conditionnels	2 000	23 985		2. Recherches			
5. Fonds des pensions		1 604	25 589	b) à la suite de leur annulation			
<u>III. SOLDE NON AFFECTE</u>				<u>III. TRANSFERTS DIVERS</u>			
1. Transferts divers d'autres provisions		13 203		Reprises aux différentes provisions pour transferts			
2. Excédent des ressources sur les besoins de l'exercice		805	14 008	au solde non affecté			
			60 962				
<u>IV. PRETS - GARANTIES ET EMPRUNTS</u>				<u>IV. EMPRUNTS - GARANTIES ET PRETS</u>			
<u>A. CAPITAUX</u>				<u>A. CAPITAUX</u>			
1. Prêts accordés durant l'exercice		29 240		1. Emprunts émis par la Haute Autorité durant l'exercice			
2. Amortissements des emprunts émis		12 397		2. Soldes des emprunts émis et non prêtés des exercices précédents			
3. Soldes des emprunts émis et non encore prêtés au 30 juin 1962		20 379	62 016	3. Amortissement des prêts accordés			
<u>B. INTERETS</u>				<u>B. INTERETS</u>			
1. Intérêts des emprunts contractés	11 243,5			1. Intérêts des prêts accordés sur fonds d'emprunts			
2. Commissions au dépositaire et agents bancaires	458,5			2. Intérêts sur fonds d'emprunts non versés			
3. Divers	0,5	11 702,5		3. Commissions de garantie			
4. Solde bénéficiaire du service des emprunts des garanties et des prêts accordés s/fonds d'emprunts		675	12 377,50	4. Divers			
			74 393,50				
TOTAL GENERAL :				TOTAL GENERAL :			
			135 355,50				135 355,50



Evolution des provisions

A - Evolution des provisions non susceptibles d'être utilisées
pour la couverture des dépenses budgétaires

TABEAU XXI

(en milliers d'unités de compte AME)

	Situation au 30.6.1961	Situation au 30 juin 1961-1962				Total	Situation au 30.6.1962
		Affecta- tions Verse- ments	Transferts		Paie- ments exer- cice		
			Verse- ments	Re- prises			
<u>Fonds de garantie</u>	100 000	-	-	-	-	-	100 000
	100 000	-	-	-	-	-	100 000
<u>Réserve spéciale</u>	35 873						
Intérêts bancaires nets de l'exercice		9 785	-	-	-	+ 9 785	
Intérêts des prêts sur fonds propres		519	-	-	-	+ 519	
Amendes et majora- tions pour retard		39	-	-	-	+ 39	
Transfert au solde non affecté pour rect. imput. ex.58, 59,60-61/Sestri		-	-	6	-	- 6	
	35 873	10 343	-	6	-	+ 10 337	46 210
<u>Fonds de pensions</u>	8 502						
Cotisation de l'exercice Haute Autorité et fonc- tionnaires		1 484	-	-	-	+ 1 484	
Intérêts du fonds des pensions de l'exercice		315	-	-	-	+ 315	
Dépenses de l'ex- ercice (allocat. départ, pensions, fonds de secours)		-	-	-	195	- 195	
	8 502	1 799	-	-	195	+ 1 604	10 106
	144 375	12 142	-	6	195	+ 11 941	156 316

B - Evolution des provisions susceptibles d'être utilisées
pour la couverture des dépenses budgétaires

TABEAU XXII

(en milliers d'unités de compte AME)

	Situation	Opérations de l'exercice 1961-1962				Situation	
	au 30.6.1962	Affec- tations verse- ments	Transferts ver- se- ments	re- prises	Paie- ments exer- cice	To- tal	au 30.6.1962
<u>Réadaptation</u>	44 653						
Versements pour engagements nouveaux de l'exercice		3 252	-	-	-	+ 3 252	
Trft au solde N.A. Engagements devenus sans objet		-	-	10 000	-	- 10 000	
Trft au solde N.A. pour ramener à 10 000 la provision libre (rés. conjonc.)		-	-	3 118	-	- 3 118	
Trft au solde N.A. pour diminution des prêts accordés		-	-	41	-	- 41	
Paielements de l'exercice		-	-	-	1 988	- 1 988	
	44 653	3 252	-	13 159	1 988	- 11 895	32 758
<u>Recherches</u>	17 868						
Versements pour engagements nouveaux de l'exercice		6 816	-	-	-	+ 6 816	
Versements pour porter à 3 000 la provision libre (rés. conjonc.)		1 574	-	-	-	+ 1 574	
Trft au solde N.A. pour remboursement de prêts durant l'exercice		-	-	38	-	- 38	
Paielements de l'exercice		-	-	-	4 361	- 4 361	
	17 868	8 390	-	38	4 361	+ 3 991	21 859
<u>Engagements conditionnels</u>	-						
Versements pour revalorisation valeur actuarielle du fonds des pensions		2 000	-	-	-	+ 2 000	
		2 000	-	-	-	+ 2 000	2 000
<u>Solde non affecté</u>	12 916						
Trft de Réadaptation pour engagements devenus sans objet		-	10 000	-	-	+ 10 000	
Trft de Réadaptation pour ramener à 10 000 la provision libre (rés. conjonc.)		-	3 118	-	-	+ 3 118	
Trft de Réadaptation pour diminution des prêts accordés		-	41	-	-	+ 41	
Trft de Recherche pour remboursements de prêts durant l'exercice		-	38	-	-	+ 38	
Trft de Réserve spéciale pour rectification imput. exerc. 58/59/60/61 (SESTRI)		-	6	-	-	+ 6	
Affectation de l'excédent des recettes sur les dépenses de l'exercice		805	-	-	-	+ 805	
	12 916	805	13 203	-	-	+ 14 008	26 924
	75 437	14 447	13 203	13 197	6 349	+ 8 104	83 541

Annexes :

Note

Les chiffres figurant au Bilan n'appellent aucune observation particulière. Ils résultent très directement du présent Exposé Général. Quant à ceux figurant à l'état des recettes et dépenses de la Communauté, il doit être souligné que l'excédent des recettes de l'exercice sur les dépenses de l'exercice est exclusif de toute affectation en couverture d'engagements nouveaux pris pendant l'exercice. A ce point de vue là notamment, il se distingue très nettement du compte de gestion faisant l'objet du Chapitre III de l'Exposé. Cela fait très clairement apparaître que l'excédent des recettes sur les dépenses ne constitue pas un bénéfice de l'exercice.

S I T U A T I O N R E C A P I T U L A T I V E D E S C R E D I T S

READAPTATION

TABLEAU XXIII

(en unités de compte AME)

	Décisions Haute Autorité			Paiements			Soldes sur décisions Haute Autorité
	au 30/6/1961	du 1/7/1961 au 30/6/1962	cumul au 30/6/1962	au 30/6/1961	du 1/7/1961 au 30/6/1962	Cumul au 30/6/1962	
Réadaptation par. 23	43 107 773,16	-	43 107 773,16	20 332 766,11	1 534 358,76	21 867 124,87	21 240 648,29
Réadaptation art. 56	1 499 380,31	3 252 360,32	4 751 740,63	-	369 399,91	369 399,91	4 382 340,72
Allocation spéciales chômage art. 95	6 400 000,--	-	6 400 000,--	5 099 806,64	84 765,50	5 184 572,14	1 215 427,86
Financement des stocks art. 95	1 925 581,10	-	1 925 581,10	1 617 491,33	-	1 617 491,33	308 089,77
Total subventions	52 932 734,57	3 252 360,32	56 185 094,89	27 050 064,08	1 988 524,17	29 038 588,25	27 146 506,64
Total prêts	5 652 219,36	- 40 734,22	5 611 485,14	5 399 032,25	180 044,94	5 579 077,19	32 407,95
TOTAL GENERAL	58 584 953,93	3 211 626,10	61 796 580,03	32 449 096,33	2 168 569,11	34 617 665,44	27 178 914,59

N.B. Les montants figurant aux colonnes "décisions prises" et "soldes sur décisions" du présent tableau, correspondent aux crédits effectivement ouverts par la Haute Autorité en matière de réadaptation. En ce qui concerne l'application du par. 23, il y a lieu de tenir compte que des engagements de l'ordre de 10 millions d'unités de compte AME ne donneront pas lieu à réalisation. Le solde restant à couvrir par la provision au 30/6/1962 est de ce fait ramené à 17 178 914,59 unités de compte AME.

RECHERCHES

TABLEAU XXIV

(en unités de compte AME)

	Décisions Haute Autorité		Contrats		Paiements			Soldes sur décisions Haute Autorité	Soldes sur contrats
	au	Montants	au	Montants	au 30/6/1961	du 1/7/1961 au 30/6/1962	cumulé au		
Sidérurgie	30/6/1962	8 511 955,11	30/6/1962	7 044 314,91	4 413 081,85	1 157 055,60	5 570 137,45	2 941 817,66	1 474 177,46
Minerais	30/6/1962	5 330 000,--	30/6/1962	2 404 574,75	1 959 394,85	117 843,42	2 077 238,27	3 252 761,73	327 336,48
Industrie charbonnière	30/6/1962	8 345 492,--	30/6/1962	6 174 272,86	1 870 463,81	1 687 039,26	3 557 503,07	4 787 988,93	2 616 769,79
Recherches sociales	30/6/1962	10 087 273,14	30/6/1962	6 968 588,39	3 711 805,80	1 398 601,47	5 110 407,27	4 976 865,87	1 858 181,12
Total subventions	30/6/1962	32 274 720,25	30/6/1962	22 591 750,91	11 954 746,31	4 360 539,75	16 315 286,06	15 959 434,19	6 276 464,85
Total prêts	30/6/1962	2 899 769,47	30/6/1962	2 899 769,47	2 937 574,66	- 37 805,19	2 899 769,47	-	-
TOTAL GENERAL	30/6/1962	35 174 489,72	30/6/1962	25 491 520,38	14 892 320,97	4 322 734,56	19 215 055,53	15 959 434,19	6 276 464,85

Bilan au 30 juin 1962

Tous les montants sont exprimés en unités de compte A.M.E.; une unité de compte A.M.E. représente la contre-valeur des différentes monnaies converties sur la base des taux suivants : 1 unité de compte A.M.E. = U.S.A. \$ 1,—; DM 4,—; frb. 50,—; NF 4,93706; lit. 625,—; frl. 50,—; fl. 3,62; fr.s. 4,37282

ACTIF

PASSIF

I — PRÊTS SUR FONDS D'EMPRUNTS ⁽¹⁾			I — EMPRUNTS ⁽¹⁾		
A) Prêts versés			— en dollars U.S.A.	209.100.000,—	
— en dollars U.S.A.	195.100.000,—		— en francs suisses	14.016.126,89	
— en francs suisses	14.016.126,89		— en Deutsche Mark	11.179.204,20	
— en Deutsche Mark	11.179.204,20		— en francs belges	3.806.000,—	
— en francs belges	3.806.000,—		— en francs luxembourgeois	12.000.000,—	
— en francs luxembourgeois	10.400.000,—		— en florins	16.574.585,64	266.675.916,73
— en florins	11.795.580,11	246.296.911,20			
B) Fonds d'emprunts non versés			II — RÉSERVES		
— en francs luxembourgeois	1.600.000,—		A) Fonds de garantie	100.000.000,—	
— en florins	4.779.005,53		B) Réserve spéciale	46.209.802,29	146.209.802,29
— en dollars	14.000.000,—	20.379.005,53			
		266.675.916,73	III — PROVISIONS POUR AIDES FINANCIÈRES		
II — PRÊTS SUR FONDS PROPRES			A) Réadaptation		
A) Prêts sur la réserve spéciale pour le financement des maisons ouvrières ⁽²⁾	36.251.248,92		1. Engagements contractés pour aides non remboursables	17.146.506,64	
B) Autres prêts			2. Contrepartie des prêts versés et en instance	5.611.485,14	
1. Prêts au titre de la réadaptation ⁽³⁾	5.579.077,19		3. Montant disponible ⁽⁴⁾	10.000.000,—	32.757.991,78
2. Prêts au titre de la recherche technique	2.899.769,47	44.730.095,58	B) Recherche technique et économique		
	8.478.846,66		1. Engagements contractés pour aides non remboursables	15.959.434,19	
			2. Contrepartie des prêts versés	2.899.769,47	
			3. Montant disponible ⁽⁵⁾	3.000.000,—	21.859.203,66
III — DISPONIBLE ET RÉALISABLE			IV — FONDS DES PENSIONS.		10.105.687,09
A) Caisse et banques	149.254.268,57		V — INTÉRÊTS ET COMMISSIONS COURUS MAIS NON ÉCHUS ⁽⁶⁾.		2.771.728,33
B) Autres placements à court et moyen terme avec engagement bancaire	5.935.428,43	155.189.697,—	VI — COUPONS ÉCHUS MAIS NON ENCORE PRÉSENTÉS		1.384.232,59
			VII — CRÉDITEURS DIVERS		192.497,35
IV — PORTEFEUILLE		37.908.581,43	VIII — ENGAGEMENTS CONDITIONNELS		2.000.000,—
V — INTÉRÊTS ET COMMISSIONS COURUS MAIS NON ÉCHUS		4.609.995,01	IX — PROVISION POUR DÉPENSES ADMINISTRATIVES ET SOLDE NON AFFECTÉ		26.924.393,84
VI — DÉBITEURS DIVERS		1.767.167,91	X — ENGAGEMENTS PAR CAUTIONS ET GARANTIES	30.010.468,17	
VII — DROITS DE RECOURS SUR CAUTIONS ET GARANTIES 30.010.468,17					
		510.881.453,66			510.881.453,66

⁽¹⁾ Des créances et les sûretés y relatives, contrepartie des prêts accordés sur fonds d'emprunts, ainsi que d'autres avoirs sont nantis auprès de la Banque des Règlements internationaux à Bâle au bénéfice des porteurs de titres et coupons d'emprunts garantis de la Haute Autorité, visés en note 1 au passif du bilan, à concurrence des montants suivants :

Poste I : 228.331.627,86; poste III : 1.696.641,32; poste V : 2.245.623,63.

⁽²⁾ Sur des engagements s'élevant à : 41.544.744,35.

⁽³⁾ Sur des engagements s'élevant à : 5.611.485,14.

⁽⁴⁾ Dont titres d'emprunts garantis : 228.331.627,86.

⁽⁵⁾ Conservé à titre de réserve conjoncturelle.

⁽⁶⁾ Dont sur titres d'emprunts garantis : 2.235.172,16.

Note du commissaire aux comptes

Après examen des livres, vérification et rapprochement des documents et pièces de comptabilité qui m'ont été produits, et à la suite des explications qui m'ont été fournies, je certifie que l'état des finances de la Haute Autorité au 30 juin 1962 est exactement et sincèrement résumé dans le présent document.

Luxembourg, le 19 septembre 1962.

Urbain J. VAES
Commissaire aux comptes

Pour la Haute Autorité
de la Communauté européenne du charbon et de l'acier

Hans SKRIBANOWITZ
Directeur général
« Crédit et investissements »

Giorgio SIGNORINI
Directeur général
« Administration et finances »

Recettes et dépenses de la Haute Autorité du 1-7-61 au 30-6-62

(y compris les recettes et les dépenses relatives aux opérations d'emprunts et de prêts)

Tous les montants sont exprimés en unités de compte A.M.E. Une unité de compte A.M.E. représente la contre-valeur des différentes monnaies converties sur la base des taux suivants : 1 unité de compte A.M.E. = U.S.A. \$ 1,—; DM 4,—; frb. 50,—; NF 4,93706; lit. 625,—; fl. 50,—; fl. 3,62; fr. s. 4,37282.

RECETTES	Période du 1-7-61 au 31-12-61	Période du 1-1-62 au 30-6-62	Période du 1-7-61 au 30-6-62
I — RECETTES DU SERVICE DES EMPRUNTS, DES GARANTIES ET DES PRÊTS			
<i>Intérêts</i>			
— sur prêts sur fonds d'emprunts	5.883.210,92	5.989.151,60	11.872.362,52
— sur fonds d'emprunts non versés	148.575,52	163.746,25	312.321,77
— sur prêts provenant de fonds non empruntés.	252.458,89	266.889,13	519.348,02
<i>Commissions de garantie</i>	129.189,51	63.286,48	192.475,99
<i>Recettes diverses</i>	394,30	72,48	466,78
<i>Sous-total</i>	6.413.829,14	6.483.145,94	12.896.975,08
II — PRÉLÈVEMENT			
— Entreprises allemandes (Sarre incluse) . . .	7.325.544,—	6.962.629,99	14.288.173,99
— Entreprises belges	1.306.481,08	1.270.228,84	2.576.709,92
— Entreprises françaises	3.209.439,20	3.137.655,52	6.347.094,72
— Entreprises italiennes	1.499.781,50	1.529.120,68	3.028.902,18
— Entreprises luxembourgeoises	462.086,94	424.858,82	886.945,76
— Entreprises néerlandaises	559.284,83	559.264,65	1.118.549,48
<i>Sous-total</i>	14.362.617,55	13.883.758,50	28.246.376,05
III — AUTRES RECETTES			
— Intérêts sur dépôts et portefeuille	6.194.836,15	3.654.999,—	9.849.835,15
— Amendes et majorations pour retard	35.263,50	4.066,58	39.330,08
— Recettes du fonds des pensions	640.741,23	1.157.777,82	1.798.519,05
— Divers	173.160,57	108.639,07	281.799,64
<i>Sous-total</i>	7.044.001,45	4.925.482,47	11.969.483,92
Total des recettes	27.820.448,14	25.292.386,91	53.112.835,05

DÉPENSES	Période du 1-7-61 au 31-12-61	Période du 1-1-62 au 30-6-62	Période du 1-7-61 au 30-6-62
I — DÉPENSES DU SERVICE DES EMPRUNTS, DES GARANTIES ET DES PRÊTS			
— Intérêts des emprunts	5.541.369,99	5.702.200,93	11.243.570,92
— Commissions au dépositaire et aux agents bancaires	233.415,35	225.119,46	458.534,81
— Dépenses diverses	7,73	306,21	313,94
<i>Sous-total</i>	5.774.793,07	5.927.626,60	11.702.419,67
II — AUTRES DÉPENSES			
— Dépenses administratives	6.091.092,41	7.300.147,05	13.391.239,46
— Frais financiers	487.739,98	942.695,53	1.430.435,51
— Dépenses pour recherche	2.217.091,31	2.143.448,44	4.360.539,75
— Dépenses pour réadaptation	801.622,38	1.186.901,79	1.988.524,17
— Dépenses de pensions	91.934,76	103.044,22	194.978,98
<i>Sous-total</i>	9.689.480,84	11.676.237,03	21.365.717,87
Total des dépenses	15.464.273,91	17.603.863,63	33.068.137,54
Excédent des recettes sur les dépenses	12.356.174,23	7.688.523,28	20.044.697,51

L'excédent des recettes sur les dépenses s'est élevé, pour la période du 1-7-61 au 30-6-62 à 20.044.697,51. Le détail des affectations et des reprises aux comptes réserves et provisions est retracé ci-dessous.

Affectations :

— à la réserve spéciale	10.336.753,19	
— à la provision pour dépenses de recherche	3.991.516,83	
— au fonds des pensions	1.603.540,07	
— engagements conditionnels	2.000.000,—	
— à la provision pour dépenses administratives et solde non affecté	14.008.552,50	31.940.362,59

Reprise :

— à la provision pour dépenses de réadaptation	11.895.665,08	11.895.665,08
		20.044.697,51

Note du commissaire aux comptes

Après examen des livres, vérification et rapprochement des documents et pièces de comptabilité qui m'ont été produits, et à la suite des explications qui m'ont été fournies, je certifie que l'état des finances de la Haute Autorité au 30 juin 1962 est exactement et sincèrement résumé dans le présent document.

Pour la Haute Autorité
de la Communauté européenne du charbon et de l'acier

Luxembourg, le 19 septembre 1962.

Urbain J. VAES
Commissaire aux comptes

Hans SKRIBANOWITZ
Directeur général
« Crédit et investissements »

Giorgio SIGNORINI
Directeur général
« Administration et finances »

SERVICES DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

8985/2/61/1